

Comité exécutif du 18 mars 2016

Procès-verbal de la séance extraordinaire par conférence téléphonique du comité exécutif de la Ville de Saguenay tenue au salon du maire, le 18 mars 2016.

PRÉSENTS

PAR TÉLÉPHONE : M. Jean Tremblay, maire, Mme Sylvie Gaudreault, conseillère et M. Jacques Cleary, conseiller.

ABSENTS :

MM. Luc Boivin et Claude Tremblay, conseillers.

ÉGALEMENT

PRÉSENTS : M. Jean-François Boivin, directeur général et Mme Caroline Dion, greffière.

À 10h00, après avoir constaté le quorum, la séance est déclarée ouverte.

1. TAXE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) 2014-2018 – APPROBATION D'UNE PROGRAMMATION PARTIELLE – MODIFICATION DE LA RÉOLUTION VS-CE-2016-202 ; VS-CE-2016-291

CONSIDÉRANT l'existence de la résolution VS-CE-2016-202 ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de la modifier afin de respecter les exigences du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) ;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay modifie la résolution VS-CE-2016-202 en ajoutant le paragraphe suivant :

«QUE la Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain».

Adoptée à l'unanimité.

2. FICHE DE RECOMMANDATION FLI ;

VS-CE-2016-292

CONSIDÉRANT que le Fonds local d'investissements est sous la responsabilité de la Ville de Saguenay;

CONSIDÉRANT qu'une demande a été déposée dans le cadre de ce Fonds;

CONSIDÉRANT que suite à l'analyse cette demande respecte les conditions imposées par le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et respecte les politiques adoptées par la Ville en matière de développement économique local;

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.

Date de publication : 21 avril 2016

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay accepte et approuve les termes des contrats d'emprunts en faveur de 9088-9148 Québec inc, tels que décrit en annexe des présentes.

ET QUE le directeur général, ou en son absence le directeur général adjoint, soit autorisé à signer les contrats de prêts à intervenir aux conditions prévues pour donner plein effet à la présente décision.

Adoptée à l'unanimité.

**3. ARÉNA JEAN-CLAUDE TREMBLAY (LA BAIE) – RÉFECTION DE LA
SURFACE DE JEUX ET MÉCANIQUE – SERVICES PROFESSIONNELS
EN INGÉNIERIE – APPEL D'OFFRES 2016-024 ;**

VS-CE-2016-293

CONSIDÉRANT que la division approvisionnement de la Direction des finances a fait paraître un appel d'offres public invitant des soumissionnaires à présenter des prix pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la préparation des plans et devis préliminaires et définitifs, pour les services durant la construction et la surveillance partielle pour le projet de réfection de la surface de jeux et de la mécanique de l'aréna Jean-Claude Tremblay (appel d'offres 2016-024);

CONSIDÉRANT que six (6) soumissionnaires sur sept (7) se sont vus attribuer un pointage intérimaire supérieur à 70 % ce qui est une condition essentielle pour l'ouverture de l'enveloppe de prix;

CONSIDÉRANT les résultats obtenus suite à l'ouverture et l'évaluation des soumissions déposées :

GÉMEL INC.

110, rue Racine Est, bureau 310, Chicoutimi (Québec) G7H 1R1

Pointage final : 14.04 Rang : 1 Prix : 94 031,39 \$, taxes incluses

CEGERTEC WORLEYPARSONS INC.

255, rue Racine Est, C.P. 8420, Chicoutimi (Québec) G7H 5C2

Pointage final : 12.27 Rang : 2 Prix : 107 953,58 \$, taxes incluses

UNIGEC

1846, rue des Outardes, Chicoutimi (Québec) G7K 1H1

Pointage final : 12.12 Rang : 3 Prix : 104 352,23 \$, taxes incluses

WSP CANADA INC.

125, rue Racine Est, Chicoutimi (Québec) G7H 1R5

Pointage final : 11.98 Rang : 4 Prix : 112 058,37 \$, taxes incluses

TETRA TECH QB INC.

3251, boulevard St-François, Jonquière (Québec) G7T 1A1

Pointage final : 11.40 Rang : 5 Prix : 117 320,49 \$, taxes incluses

NORDA STELO INC.

*Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations
de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées
lors de séances subséquentes.*

Date de publication : 21 avril 2016

Comité exécutif du 18 mars 2016

159, côte Salaberry, Chicoutimi (Québec) G7H 4K2

Pointage final : 11.11 Rang : 6

Prix : 126 563,33 \$, taxes incluses

MARTIN ROY ET ASSOCIÉS SAGUENAY INC.

3791, rue de la Fabrique, bureau 701, 13^e étage, Jonquière (Québec) G7X 7W3

Pointage intérimaire inférieur à 70 %

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay adjuge au fournisseur ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation, en l'occurrence :

SOUMISSIONNAIRE	POSTE	DESCRIPTION	MONTANT TOTAL
GEMEL INC.	1	Réfection de la surface de jeux et de la mécanique de l'aréna Jean-Claude Tremblay 1	81 784,21 \$
Total avant taxes :			81 784,21 \$
TPS :		5%	4 089,21 \$
TVQ :		9,975 %	8 157,97 \$
GRAND TOTAL DE LA SOUMISSION, frais et taxes inclus			94 031,39 \$

ET QUE les fonds requis soient puisés à même le poste budgétaire 8101093-R150138-001.

Adoptée à l'unanimité.

4. ARÉNA JEAN-CLAUDE TREMBLAY (LA BAIE) – RÉFECTION DE LA SURFACE DE JEUX ET MÉCANIQUE – SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE – APPEL D'OFFRES 2016-025 ;

VS-CE-2016-294

CONSIDÉRANT que la division approvisionnement de la Direction des finances a fait paraître un appel d'offres public invitant des soumissionnaires à présenter des prix pour la fourniture de services professionnels en architecture pour la préparation des plans et devis préliminaires et définitifs, pour les services durant la construction et la surveillance partielle pour le projet de réfection de la surface de jeux et de la mécanique de l'aréna Jean-Claude Tremblay (appel d'offres 2016-025);

CONSIDÉRANT que les cinq (5) soumissionnaires se sont vus attribuer un pointage intérimaire supérieur à 70 % ce qui est une condition essentielle pour l'ouverture de l'enveloppe de prix;

CONSIDÉRANT les résultats obtenus suite à l'ouverture et l'évaluation des soumissions déposées :

LÉO LAPOINTE ARCHITECTE

2871, place Davis, bureau 101, Jonquière (Québec) G7S 5S4

Pointage final : 49.65 Rang : 1

Prix : 24 926,58 \$, taxes incluses

ÉRIC PAINCHAUD, ARCHITECTE ET ASSOCIÉS INC.

110, rue Racine Est, bureau 222, Chicoutimi (Québec) G7H 1R2

Pointage final : 46.36 Rang : 2

Prix : 28 743,75 \$, taxes incluses

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.

Date de publication : 21 avril 2016

Comité exécutif du 18 mars 2016

GROUPE CONSEIL LES MAÎTRES D'ŒUVRE /
HOVINGTON & GAUTHIER ARCHITECTES
308, rue Tessier, C.P. 8176, Chicoutimi (Québec) G7H 5B7
Pointage final : 33.94 Rang : 3 Prix : 38 584,18 \$, taxes incluses

SYLVAIN SIMARD ARCHITECTE
365, rue Victoria, La Baie (Québec) G7B 3M5
Pointage final : 23.40 Rang : 4 Prix : 51 722,94 \$, taxes incluses

ARCHITECTES ASSOCIÉS (LES) (9210-0890 QUÉBEC INC.)
393, rue Racine Est, 6^e étage, Chicoutimi (Québec) G7H 1T2
Non conforme

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay adjuge au fournisseur ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation, en l'occurrence :

SOUMISSIONNAIRE	POSTE	DESCRIPTION	MONTANT TOTAL
LEO LAPOINTE ARCHITECTE	1	Réfection de la surface de jeux et de la mécanique de l'aréna Jean-Claude Tremblay 1	21 680,00 \$
Total avant taxes :			21 680,00 \$
TPS :		5%	1 084,00 \$
TVQ :		9,975 %	2 162,58 \$
GRAND TOTAL DE LA SOUMISSION, frais et taxes inclus			24 926,58 \$

ET QUE les fonds requis soient puisés à même le poste budgétaire 8101093-R150138-001.

Adoptée à l'unanimité.

**5. SUPPORT INFORMATIQUE – SERVICES PROFESSIONNELS EN
TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION – APPEL D'OFFRES 2016-042 ;
VS-CE-2016-295**

CONSIDÉRANT que la division approvisionnement de la Direction des finances a fait paraître un appel d'offres public invitant des soumissionnaires à présenter des prix pour la fourniture de services professionnels en technologie de l'information de fournisseurs spécialisés dans les domaines d'expertises identifiés dans ce document pour soutenir les activités du Service des ressources informationnelles (appel d'offres 2016-042 estimé de 180 000 \$, taxes incluses);

CONSIDÉRANT que le contrat est d'une durée de douze (12) mois et comporte une option de renouvellement pour une année supplémentaire aux mêmes conditions;

CONSIDÉRANT que l'adjudication du contrat est basée sur des coûts unitaires en fonction de quantités approximatives;

CONSIDÉRANT que les deux (2) soumissionnaires se sont vus attribuer un pointage intérimaire supérieur à 70 % ce qui est une condition essentielle pour l'ouverture de l'enveloppe de prix;

*Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations
de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées
lors de séances subséquentes.*

Date de publication : 21 avril 2016

Comité exécutif du 18 mars 2016

CONSIDÉRANT les résultats obtenus suite à l'ouverture et l'évaluation des soumissions déposées :

DEVICOM
28, rue Racine Est, Chicoutimi (Québec) G7H 1P5
Pointage final : 7.36 Rang : 1 Prix : 175 049,44 \$, taxes incluses

TÉLÉNET INFORMATIQUE INC.
930, rue Jacques-Cartier Est, bureau A-103, Chicoutimi (Québec) G7H 7K9
Pointage final : 6.95 Rang : 2 Prix : 177 061,50 \$, taxes incluses

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay adjuge au fournisseur ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation, en l'occurrence :

SOUMISSIONNAIRE	POSTE	DESCRIPTION	MONTANT TOTAL
DEVICOM	1	Spécialiste technique en support informatique	152 250,00 \$
Total avant taxes :			152 250,00 \$
TPS :		5%	7 612,50 \$
TVQ :		9,975 %	15 186,94 \$
GRAND TOTAL DE LA SOUMISSION, frais et taxes inclus			175 049,44 \$

ET QUE les fonds requis soient puisés à même les postes budgétaires 133000-25280, 1331015-R150023-008.

Adoptée à l'unanimité.

6. BROSSES POUR BALAI DE RUES – APPEL D’OFFRES 2016-026

VS-CE-2016-296

CONSIDÉRANT que la division approvisionnement de la Direction des finances a invité cinq (5) soumissionnaires à présenter des prix pour l'acquisition de brosses pour balai de rues (appel d'offres 2016-026);

CONSIDÉRANT que le contrat est de la date d'adjudication jusqu'au 31 octobre 2016 et comporte une option de renouvellement pour une année supplémentaire.

CONSIDÉRANT que l'adjudication du contrat est basée sur des coûts unitaires en fonction de quantités approximatives;

CONSIDÉRANT les résultats obtenus suite à l'ouverture des soumissions :

ACCESSOIRES OUTILLAGE LIMITÉ
8755, boul. St-Laurent, Montréal (Québec) H2N 1M2

Poste 1 :	Non conforme
Poste 2 :	8 925,97 \$
Poste 3 :	Poste retiré
Poste 4 :	Poste retiré
Poste 5 :	3 951,81 \$

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.

Date de publication : 21 avril 2016

Comité exécutif du 18 mars 2016

Poste 6 :	5 398,08 \$
Poste 7 :	1 252,08 \$
Poste 8 :	10 963,10 \$
Poste 9 :	9 641,80 \$
Poste 10 :	Non conforme
Poste 11 :	853,97 \$
Poste 12 :	3 851,85 \$

BALAIS NOMAD INC.

9870, rue Loisselle, Mirabel (Québec) J7N 1R3

Poste 1 :	Non conforme
Poste 2 :	Non conforme
Poste 3 :	Poste retiré
Poste 4 :	Poste retiré
Poste 5 :	Non conforme
Poste 6 :	Non conforme
Poste 7 :	Non conforme
Poste 8 :	Non conforme
Poste 9 :	Non conforme
Poste 10 :	Non conforme
Poste 11 :	Non conforme
Poste 12 :	Non conforme

PIÈCES DE BALAIS SPS INC.

2272, ch. St-François, Dorval (Québec) H9P 1K2

Poste 1 :	Non conforme
Poste 2 :	7 967,77 \$
Poste 3 :	Poste retiré
Poste 4 :	Poste retiré
Poste 5 :	4 666,84 \$
Poste 6 :	6 766,28 \$
Poste 7 :	1 506,17 \$
Poste 8 :	12 242,54 \$
Poste 9 :	10 181,04 \$
Poste 10 :	1 343,14 \$
Poste 11 :	Non conforme
Poste 12 :	4 841,37 \$

LES PIÈCES D'ÉQUIPEMENTS BERGOR

48, rue Séguin, Québec (Québec) J0P 1P0

Poste 1 :	19 223,82 \$
Poste 2 :	7 726,32 \$
Poste 3 :	Poste retiré
Poste 4 :	Poste retiré
Poste 5 :	3 794,18 \$
Poste 6 :	5 323,34 \$
Poste 7 :	1 219,88 \$
Poste 8 :	10 777,30 \$
Poste 9 :	9 376,21 \$
Poste 10 :	1 148,60 \$
Poste 11 :	810,16 \$
Poste 12 :	3 778,17 \$

À CES CAUSES, il est résolu :

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.

Date de publication : 21 avril 2016

Comité exécutif du 18 mars 2016

QUE la Ville de Saguenay adjuge ce contrat au plus bas soumissionnaire conforme, en l'occurrence :

SOUMISSIONNAIRE	POSTE	DESCRIPTION	MONTANT TOTAL
LES PIÈCES D'ÉQUIPEMENTS BERGOR	1	Balai ramasseur central Johnston	16 720,00 \$
	2	Brosse de caniveau Johnston	6 720,00 \$
	3	Balai ramasseur central Elgin Pellican	Poste retiré
	4	Brosse de caniveau Elgin Pellican	Poste retiré
	5	Brosse de caniveau Elgin Vaccal modifié	3 300,00 \$
	6	Brosse de polypropylène Trackless	4 630,00 \$
	7	Brosse pour balai Trackless	1 061,00 \$
	8	Brosse de caniveau Johnston	9 373,60 \$
	9	Brosse ramasseuse centrale en polypropylène Vacall	8 155,00 \$
	10	Brosse centrale pour balai Tymco 600	999,00 \$
	11	Brosse caniveaux 4 segments Tymco 600	704,64 \$
	12	Brosse de polypropylène Trackless	3 286,08 \$
Total avant taxes :			54 949,32 \$
TPS :		5%	2 747,46 \$
TVQ :		9,975 %	5 481,20 \$
GRAND TOTAL DE LA SOUMISSION, frais et taxes inclus			63 177,98 \$

ET QUE la dépense soit imputée aux différents services au fur et à mesure des besoins.

Adoptée à l'unanimité.

N'ayant pas d'autres affaires à considérer, la séance est levée à 10h05.

MAIRE

GREFFIÈRE

CD/mcd

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.

Date de publication : 21 avril 2016